

SOGÉÉCOM met une pression constante sur l'administration du collège pour qu'elle améliore les services à la population étudiante, aide ses membres ayant un quelconque problème au niveau pédagogique. Cela se traduit aussi par une opposition aux hausses de frais de scolarité, ainsi que par l'intervention sur différents dossiers pédagogiques, tant au niveau de notre cégep qu'au niveau gouvernemental.

La SOGÉÉCOM entretient des liens avec les autres syndicats du collège ainsi qu'avec d'autres associations étudiantes, ce qui est essentiel pour mener une lutte efficace pour le droit à l'éducation. De plus, elle intervient pour appuyer d'autres mouvements sociaux



tels que les mouvements syndical, écologiste, féministe, et bien d'autres. La SOGÉÉCOM est aussi membre de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ), qui regroupe à l'échelle du Québec plus de 65 000 membres provenant autant du cégep que de l'université. Cela nous permet de donner une portée plus grande à nos principes et à nos actions en mettant nos forces en communs avec des étudiants et étudiantes de partout au Québec. Pour en savoir plus sur l'ASSÉ, vous pouvez visiter le www.asse-solidarite.qc.ca.

Le mode d'action de la SOGÉÉCOM repose sur l'information constante de la population étudiante et sur la mise en branle de plans d'action visant une participation massive des étudiants et étudiantes afin d'obtenir la force du nombre. Le succès des campagnes de la SOGÉÉCOM dépend de l'implication et de la participation de ses membres.

Mais encore...

Dans un autre ordre d'idées, la SOGÉÉCOM rend facilement accessible à ses membres divers services du quotidien étudiant. On peut nommer les services suivants:

1. un téléphone public, utilisable gratuitement;
2. trois photocopieurs photocopieurs noir & blanc (dans le local D-2621) et un autre couleur dans le D-2610;
3. trois ordinateurs, utilisables librement;
4. des sarraus prêtés contre votre carte étudiante.



La SOGÉÉCOM est également en charge des mardis Bières & Débats, des soirées de discussions sur un thème défini à l'avance, souvent animé par un conférencier ou une conférencière. Ces soirées sont l'occasion de débattre sur des sujets politiques variées dans une ambiance décontractée. Si un sujet vous intéresse, n'hésitez pas à nous en faire la proposition.

Les organismes

La SOGÉÉCOM gère et finance plusieurs organismes qui sont tous regroupés dans ce qu'on appelle « le village des organismes ». Outre le traditionnel journal étudiant (le Trait d'union – ou TDU) et l' incontournable radio étudiante (le Comité de la Radio Étudiante de Maisonneuve – ou CREM), de nombreux autres organismes sont prêts à accueillir tous les membres motivés à s'y engager. On peut citer les organismes suivants :

1. **Amnistie internationale du Collège de Maisonneuve (AICOM)**, qui relaie au sein du collège les campagnes de l'organisme Amnistie Internationale;
2. **l'Association des gais, lesbiennes et bisexuel-le-s de Maisonneuve (AGLBM)**, qui lutte contre l'homophobie au sein du collège et offre un espace d'échange aux gais, lesbiennes et bisexuel-le-s du collège;
3. **le comité femmes**, qui organise des actions de sensibilisation et de pression sur différents acteurs visant la promotion du féminisme;
4. **le Front de réflexion et d'action anti-capitaliste (FRAC)**, un groupe de réflexion qui se penche sur la société capitaliste, ses impacts sur notre vie et les alternatives à ce système;
5. **le Groupe écologiste de Maisonneuve (GEM)**, fait pression sur le collège pour lui faire adopter des pratiques plus écologiques, tout en mettant sur pieds des campagnes de

sensibilisation pour les étudiants et étudiantes;

6. **le Club de jeux de rôle et de stratégies du Collège de Maisonneuve (CJRSM)** met à la disposition de ceux et celles qui ont envie de jouer à des jeux de sociétés un local à l'ambiance sympathique, disposant d'une variété impressionnante de jeux;
7. **le club d'improvisation** livre régulièrement des spectacles délicieux, où il affronte d'autres collèges dans des matchs d'improvisation toujours drôles;
8. **le club de plein air Le Mistral**, qui permet aux étudiants et étudiantes de faire des sorties sportives en plein-air, en plus d'offrir des outils pour la réparation des vélos;
9. **Liaisonneuve**, qui permet chaque année à 20 étudiants et



étudiantes du Collège de Maisonneuve de passer 8 semaines au Nicaragua afin de s'engager dans un projet de partage et de solidarité international.

Mais comment tout cela est-il possible?

Tous ces services et toutes ces activités sont possibles grâce à la participation de dizaines de bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre l'association et la garder active. Il n'en tient donc qu'à nous pour que la SOGÉÉCOM et ses organismes soit présents et influents dans le collège.

L'assemblée générale

C'est l'instance suprême de la SOGÉÉCOM. Nous pouvons y aborder tous les sujets que nous jugeons importants. Elle est composée de tous les membres qui s'y présentent, mais pour être légitime il doit y avoir une participation minimum de 1% des

membres – ce qui correspond à une soixantaine de personnes, selon les années. Lors de l'assemblée, chaque membre présent a un vote. Il y a en moyenne trois assemblées générales par session à Maisonneuve.

Le conseil exécutif

Ce sont les délégué-e-s qui s'occupent de la gestion quotidienne des activités de l'association et qui prennent les décisions qui doivent être prises entre les assemblées générales, dans le respect des mandats qui y ont été votés. Les membres de l'exécutif sont élu-e-s en assemblée générale pour une durée d'un an. Ils et elles sont complètement redevables à l'assemblée qui peut, si elle en ressent le besoin, les destituer afin de les remplacer.

Le comité de mobilisation

C'est le comité qui se charge de mener les campagnes de mobilisation et de faire du travail de terrain. Tout le monde peut s'y présenter spontanément, sans besoin d'être élu-e. Ce sont les étudiantes et étudiants du comité de mobilisation que l'on peut voir passer des tracts le matin, qui viennent nous parler pendant nos pauses, qui posent des affiches sur nos babillards, etc. Le rôle du comité de mobilisation est d'informer les membres des divers enjeux et des luttes actuelles de la SOGÉÉCOM et de les inciter à agir concrètement et de manière concertée. Le comité de mobilisation se rencontre une fois par semaine après les cours. Restez à l'affut pour connaître l'heure et le jour!



Et la grève dans tout ça?

Il faudrait avoir passé la dernière année sur une autre planète pour ignorer la grève étudiante qui a secoué le Québec le printemps dernier. La SOGÉÉCOM a fait figure de proue tout au long de cette grève avec des votes de grève de plusieurs milliers de personnes sans équivoque et une participation importante aux manifestations et aux actions qui se sont déroulées durant ces six mois de mobilisation.

Alors que le gouvernement la qualifie de simple boycott individuel, la grève reste l'un des moyens d'actions collectifs les plus importants dont dispose l'association étudiante. Nous, étudiants et étudiantes,


sommes un rouage important de la société, et la volonté constante qu'avait le gouvernement de forcer le retour en classe en est bien la preuve.

La grève est un moyen d'action efficace, qui force non seulement les administrations et le gouvernement à réajuster le calendrier – ce qui peut coûter très cher – mais qui nous permet aussi d'avoir notre voix au chapitre, de nous faire entendre en nous mobilisant plus souvent et plus massivement que jamais. La preuve en est que, en définitive, nous avons bel et bien réussi, ensemble, à bloquer la hausse.

Mais la grève n'est pas une fin en soi c'est un moyen - notre moyen ultime. Si nous sommes conscients et conscientes de son efficacité, nous devons aussi rester conscients et conscientes de ce qu'il implique. Autour de la grève viennent se greffer toutes sortes d'autres moyens - actions de perturbations ou de visibilité, manifestation, mobilisation active - qui peuvent être mis en oeuvre.

Rester informé

Le meilleur moyen de rester informé-e des activités de la SOGÉÉCOM est de surveiller les affiches sur les babillards. Elles annoncent souvent à l'avance les différentes activités prévues, ainsi que l'Assemblée à venir. Vous pouvez également passer au local de l'association, le D-2610, où des personnes sont toujours prêtes à répondre à vos questions. Mais bien entendu, rien ne vaut une réelle implication pour être vraiment au fait des dernières décisions!

N'hésitez pas à consulter le site web de l'association : sog^{ee}com.org ou à nous appeler au 514-253-9898. Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook! 

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE GRÈVE

MARDI 26 FÉVRIER, 8H, GYMNASÉ C-3000

Vous êtes convié-e-s à une Assemblée de Grève le 26 février prochain. L'objectif est de décider si Maisonneuve sera en grève à l'occasion de la manifestation nationale qui se déroulera la journée même à Montréal.

La grève vise à protester contre la forme que prend actuellement le sommet sur l'éducation supérieur du Parti Québécois.

Pour toute question concernant le fonctionnement ou les procédures de l'Assemblée, passez au local de la SOGÉÉCOM (D-2610)

sog^{ee}com

LA SOGEECOM, TON ASSOCIATION ETUDIANTE

Qu'est-ce que la SOG^{ee}COM ?

La Société générale des étudiantes et étudiants du Collège de Maisonneuve (SOGÉÉCOM) nous permet de défendre nos droits et de faire valoir nos intérêts sociaux, pédagogiques, politiques et culturels. L'ensemble des étudiant-e-s de Maisonneuve à temps plein en sont membres.

Principes de base

La SOGÉÉCOM repose sur les principes suivants:

1. Pour le droit à l'éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non discriminatoire et ce, à tous les niveaux pour tous et toutes;
2. Pour une réforme en profondeur du régime d'aide financière visant la fin de l'endettement étudiant;
3. Pour une solidarité avec toutes les luttes progressistes d'ici et d'ailleurs;
4. Pour la démocratisation des institutions scolaires et de l'ensemble de la société.



Qu'est-ce que la SOGEECOM fait?

Principalement, l'association étudiante se préoccupe de la défense du droit à l'éducation, c'est-à-dire le droit pour tous et toutes d'avoir accès gratuitement à une éducation de qualité. Concrètement, la